

La construction

de l'identité alsacienne /3

LA MARCHÉ VERS L'INTÉGRATION POLITIQUE (1880 - 1902)

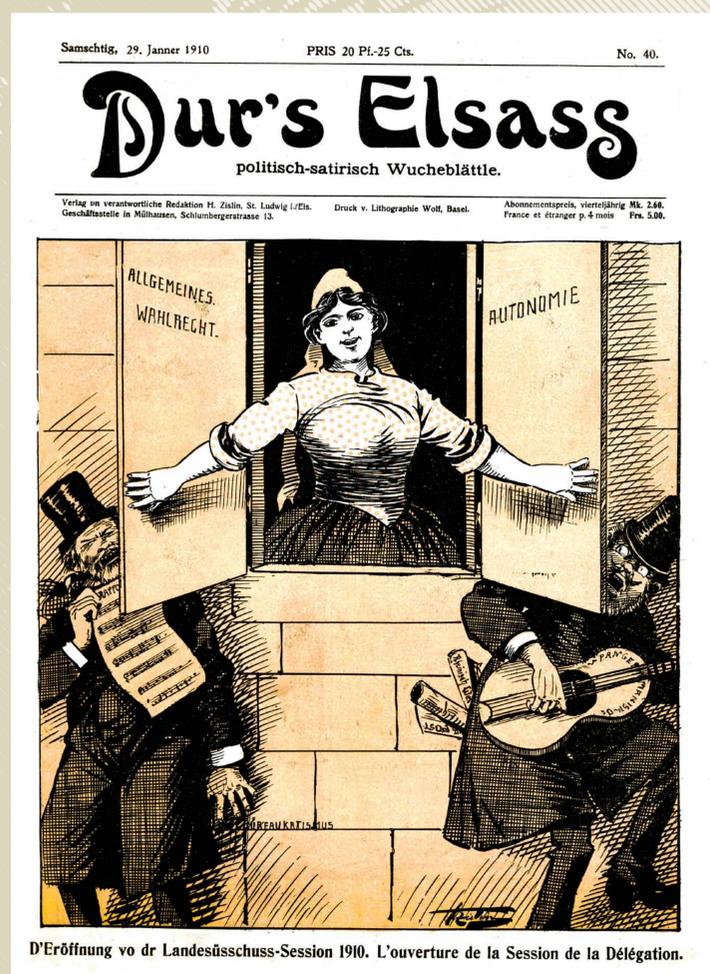
A partir de 1890 arrive à l'âge adulte une génération nouvelle, qui ne connaît la France que par les souvenirs ou les voyages. Elle a été élevée à l'école allemande et a accompli son service militaire dans l'armée impériale. En France, l'espoir de la revanche s'éloigne également. Le nouveau climat politique favorise, en Alsace-Lorraine, l'acceptation du rattachement à l'Allemagne avec, en contrepartie, le souhait d'être traité comme les autres membres de la Fédération. Les élections de 1890 et de 1893 traduisent ce changement d'état d'esprit, avec l'affaiblissement des protestataires qui réclament le retour à la France.

En même temps que les esprits évoluent, la vie politique se transforme. Trois grandes forces politiques s'affirment : catholicisme politique, qui s'exprime particulièrement au Centre, libéralisme et social-démocratie. En 1902, la loi supprime les pouvoirs extraordinaires du Statthalter en Alsace-Lorraine (et notamment le paragraphe de la Dictature). Le Reichsland sort du régime d'exception, alors que les nouvelles lois sur la liberté de la presse favorisent le développement des journaux d'information et d'opinion.



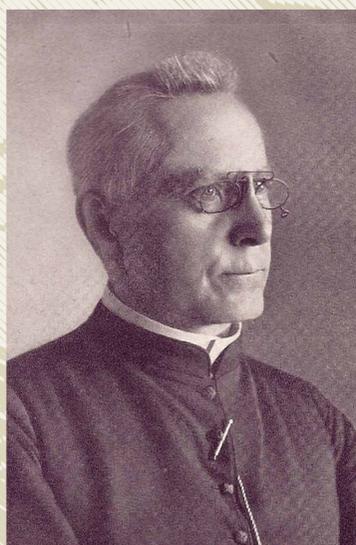
La rédaction du *Nouvelliste*, avec l'abbé Wetterlé. Prêtre, l'abbé Wetterlé (1861-1931) est également journaliste et homme politique. Collection particulière.

L'introduction, en 1898, de la loi impériale sur la presse contribue au développement de la presse d'information et d'opinion, mais l'abolition du paragraphe dit de la Dictature, en 1902, marque son véritable essor. En 1913, on compte 17 quotidiens et 26 hebdomadaires, dont au moins un dans chaque chef-lieu d'arrondissement (Kreis) avec un tirage total de 249 400 exemplaires. La population, fortement alphabétisée, lit beaucoup : en Alsace, les trois quarts des ménages lisent un journal.



D'Eröffnung vo dr Landesüsschuss-Session 1910. L'ouverture de la Session de la Délégation.

Dur's Elsass n°40, 20 janvier 1910. Ouverture de la session de la Délégation d'Alsace Lorraine en 1910. Les volets sont abattus sur l'autonomie et le suffrage universel, deux questions qui sont au cœur du débat sur la réforme constitutionnelle. Musée Historique de Mulhouse, 649-1



Portrait de Xavier Haegy, l'un des fondateurs du *Zentrumverein* (parti du Centre) de Colmar. Dans le débat sur l'autonomie en Alsace-Lorraine, il adopte une attitude intransigeante, exigeant pour l'Alsace-Lorraine le statut de *Bundestaat* (État fédéré à part entière), et il se prononce pour la rupture avec le *Zentrum* allemand, dès l'instant où celui-ci se prononce pour le projet d'autonomie restreinte.

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION POLITIQUE : LES EXEMPLES DE L'ABBÉ E. WETTERLÉ ET D'E. RICKLIN

Emile Wetterlé, député au Reichstag et à la Délégation, s'efforce, avec ses collègues, d'obtenir la transformation de l'Alsace-Lorraine en un État fédéral et réagit contre les excès de la politique culturelle de « germanisation à la prussienne » (*Verpreussung*), ce qui lui vaut deux mois de prison en 1909 et radicalise ses opinions. Eugène Ricklin, né en 1862, devient député à la Délégation en 1901. Il assure que le citoyen alsacien-lorrain pourra s'écrier « *civis germanus sum* » (« je suis un citoyen allemand ») si les mesures d'exception sont abolies. Comme E. Wetterlé, il souhaite, au début du XX^e siècle, que l'Alsace devienne un État autonome.

DES DÉBATS PASSIONNÉS AUTOUR DE LA NOTION D'AUTONOMIE

En Alsace-Lorraine, la question de l'autonomie pénètre dans toutes les sphères politiques et sociales et sa revendication est commune à tous les partis ; cependant elle a des significations diverses, voire opposées. Pour certains, il s'agit d'un pis-aller en attendant le retour à la France, alors que le plus grand nombre voit dans l'égalité avec les autres États fédérés la condition nécessaire à une intégration durable dans l'Empire. Les Alsaciens-Lorrains souhaitent ainsi, notamment, disposer de voix délibératives au Conseil fédéral (*Bundesrat*) et d'un *Landtag*, seul compétent pour la législation locale.

Les divisions portent aussi sur le contenu de l'autonomie : la question du suffrage universel et du mode de scrutin pour les élections figurent parmi les débats les plus vifs entre les forces en présence. Les socialistes mènent campagne pour le suffrage universel, rejoignant en cela les socio-démocrates des autres États fédérés.